



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2026-11 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 mai 2026, le conseil a adopté le Règlement 2026-11 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments. L'avis de motion a été donné le 7 avril 2026 et la consultation publique tenue le 27 avril 2026.

La MRC de Memphrémagog a émis un certificat de conformité le 4 juin 2026.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley, ce 9 juin 2026


Gabriel Demers
Directeur général